



Angers, le 20 juin 2023

COLLEGE MONTAIGNE
1 Rue Cussonneau
49100 ANGERS
tél : 02.41.31.13.40
fax : 02.41.34.13.41
ce.0491028b@ac-nantes.fr

Compte rendu du Conseil d'administration 27 juin 2023

Ordre du jour :

L'ordre du jour sera le suivant :

Préparation de rentrée :

- Mouvement et nomination des personnels
- Prévision des effectifs
- Répartition des moyens 2023-2024
- Répartition des IMP
- Organisation de la nouvelle heure en 6è
- Présentation des missions complémentaires pour les enseignants
- Présentation du programme annuel des actions pédagogiques
- Autorisation de recrutement AED
- Autorisation du recrutement des 2 intervenants pour le dispositif OEPRE
- Convention avec l'AFEV
- Convention avec la Mairie d'Angers dans le cadre du CEL

Affaires Financières :

- Don FSE
- Convention avec l'agence comptable
- DBM info + DBM pour vote
- COP
- Renouvellement Index Education
- Convention ACVS49
- Contrat UGAP (Electricité)
- Convention Groupement Papeterie avec Renoir
- Convention d'utilisation des équipements sportifs municipaux

Questions diverses : néant

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/06/2023

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	ANNOTATIONS
-------------------------------	-------------

15 membres sont présents.
Le quorum est atteint, la séance est ouverte par Madame la Principale, à 18h05.
Mme DONVAL est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°1 : Approbation du PV de la séance du 03/04/2023

PERSONNES PRESENTES : 15
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Affaires Pédagogiques

Mouvement des personnels : Une enseignante d'anglais et la principale adjointe quittent l'établissement suite à une mutation.
Il y aura 10 enseignants en poste partagés l'an prochain.

Prévision d'effectifs : L'ouverture de la 5^{ème} classe de 6^{ème} prévue par la DSDEN ne s'est pas concrétisée faute d'inscriptions en 6^{ème}. Une partie des moyens alloués pour cette classe a été conservée dans la DGH.
6^{ème} : 4 classes (83 élèves)
5^{ème} : 5 classes (119 élèves)
4^{ème} : 4 classes (93 élèves)
3^{ème} : 4 classes (93 élèves)
Prévision de 388 élèves.

Répartition de la Dotation Globale Horaire (DGH)
En juin nous disposons de 559H (533 Heures Postes + 26 HSA).

Mme LISCOET projette le tableau de répartition des moyens.
L'autonomie a été répartie sur les différents niveaux et dans les différentes matières.

DELIBERATION N°2 : Approbation de la répartition de la Dotation Globale Horaire

PERSONNES PRESENTES : 15
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°3 : Vote de la répartition des IMP pour l'année 2023-2024

L'établissement a été doté de 6 IMP. Mme LISCOET projette la répartition proposée.

PERSONNES PRESENTES : 15
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Présentation de la nouvelle heure de 6^{ème} mise en place à la rentrée 2023 :

Deux classes seront alignées dans l'emploi du temps (1h dans la semaine). Sur ce créneau, des groupes de soutien et d'approfondissement en français et mathématiques seront constitués. Ces heures de soutien sont ouvertes aux enseignants du 1^{er} degré. Nous aurons 5 professeurs des écoles (à confirmer) à intervenir l'an prochain.

Ces deux créneaux seront le lundi et vendredi de 16h à 17h afin de permettre aux professeurs des écoles d'être présents.

Pour constituer les groupes, nous allons nous baser dans un 1^{er} temps sur les indications transmises par les écoles sur le niveau des élèves. Puis nous nous appuyerons sur les évaluations nationales de 6^{ème}.

Chaque session durera 7 semaines.

Question parent : Avec quels moyens cette nouvelle heure se met-elle en place ?

Réponse de Mme LISCOET : Une heure de technologie a été supprimée en 6^{ème} et les heures apportées par les professeurs des écoles ne sont pas pris sur nos moyens.

DELIBERATION N°4 : Approbation de l'organisation de la nouvelle heure de 6^{ème}

PERSONNES PRESENTES : 15

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Missions complémentaires (PACTE) :

Missions quantifiées en heures : RCD 18h - Devoirs Faits 24h- Stage de réussite 24h

Missions forfaitaires : mission de coordination (Découverte des métiers, Projets innovants, Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers).

Le collège a été doté de 44 PACTES répartis entre le RDC (10), Devoirs Faits (21), mission de coordination (13).

Un PACTE est rémunéré 1250€/brut par an.

Lecture d'une motion par les enseignants.

Suite à une question d'un parent d'élève, Mme LISCOET indique que la dotation en PACTE de chaque établissement dépend des effectifs et de ses spécificités.

Listes des actions et projets pédagogiques 2023-2024 :

L'an prochain tous les niveaux pourront bénéficier du Pass culture (25€/élèves – soit environ 9700€).

La dotation du Conseil départemental sera de 4290€.

Mme LISCOET présente les actions programmées l'an prochain (tableau).

Concernant la location d'une salle de spectacle pour la soirée de fin d'année il est envisagée de transmettre une demande de gratuité à la mairie d'Angers. En effet, louer une telle salle de spectacle a un impact sur le budget de l'établissement. Aussi, il a été demandé une participation financière de 1€ aux familles. Louer une salle de spectacle est important afin de valoriser le travail et l'engagement des élèves tout au long de l'année.

19h30 Départ
de Mme
FRAPIER

DELIBERATION N°5 : Approbation de la liste des actions et projets pédagogiques 2023-2024 (sans participation des familles)

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°6 : Autorisation donnée au chef d'établissement de signer des conventions en lien avec les projets évoqués au vote n° 5

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°7 : Autorisation de recruter des AED pour l'année 2023-2024 dans le cadre de la dotation.

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°8 : OEPRE – Autorisation de recruter deux enseignants de l'établissement pour co-animer ce dispositif.

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°9 : OEPRE – Validation du projet nécessitant 60h de vacation

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°10 : Signature de la convention avec l'AFEV

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°11 : Signature de la convention avec la Mairie d'Angers pour la mise en place d'un atelier scientifique (robotique) dans le cadre du CEL.

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°12 : Signature de la convention a avec la Mairie d'Angers pour la mise en place d'un atelier sportif dans le cadre du CEL.

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Affaires Financières

DELIBERATION N°13 : Don FSE pour la soirée de 3^{ème}, le spectacle de fin d'année et la sortie des élèves latinistes à Rezé

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DBM pour info n°DBM2300002 :

Reliquats des subventions 2022
Subvention Etat pour la sortie des latinistes à Rezé.

DELIBERATION N°14 : DBM pour vote

Ouverture de recettes (vente huile, recyclage ferraille, dégradation des livres).
Ventilation des fonds sociaux 2023 (3003,92€ inscrits au fond social des cantines).
Prélèvement sur fond de réserve 6500€.

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°15 : Vote d'occupation logement en COP

Logement en COP pour Mme MAUPOINT du 1^{er} août au 27 août 2023
Logement en COP Mme PRIGENT du 1^{er} sept au 31 juillet 2024
Logement en COP Mme GUEDET du 16 août au 31 juillet 2024 (T5 ou T4 suivant le nouveau/nouvelle principal(e) adjoint(e) nommé(e))

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°16 : Abonnement Pronote (705,60€) – Index éducation

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°17 : Deux Conventions avec ACVS49 (50 € x2) pour une 1^{ère} intervention le 11 sept 2023 auprès des élèves de 5^{ème} et une 2^{ème} intervention le 29 mars 2024 dans le cadre de la journée du CESC.

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°18 : Adhésion contrat UGAP Electricité jusqu'en 2027

Dispositif ELEC 2025 – 3 ans – 2025/2026/2027

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°19 : Convention avec le groupement d'achat du lycée Renoir (papeterie et produits d'entretien) pour 3 ans (2024/2025/2026)

PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°20 : Convention utilisation des installations sportives de la ville d'Angers pour l'année 2023-2024

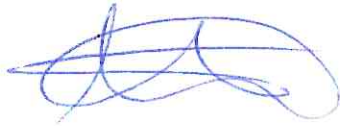
PERSONNES PRESENTES : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question

La séance est levée à : 19h50

La Secrétaire de séance
Mme DONVAL



Mme la Principale
Nathalie LISCOËT

